



FICHE RESUME D'ETUDE

<p>Intitulé de l'étude :</p> <p>Les bryophytes aquatiques et supra aquatiques : Clé d'identification pour la mise en oeuvre de l'Indice Biologique Macrophytique en Rivière (IBMR)</p>	
<p>Résumé (FR) :</p> <p>L'Agence de l'Eau Adour-Garonne oeuvre depuis plus de cinq années pour la mise en place de l'Indice Biologique Macrophyte en Rivière (IBMR). Bien que cet indice soit normalisé depuis 2004, son application se heurte à la difficulté d'identification de certains groupes et notamment les bryophytes aquatiques et supra-aquatiques. C'est pourquoi l'Agence a réalisé cet ouvrage qui permet d'identifier les bryophytes aquatiques et supra-aquatiques généralement observés en cours d'eau.</p> <p>Il est constitué de 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none">• les clés d'identification des espèces en constituent la première partie. Elles permettent à l'utilisateur de nommer l'échantillon qu'il examine. Elles se composent d'une clé préliminaire de distinction des grands groupes (mousses, hépatiques à feuilles, hépatiques à thalles et sphaignes), puis d'une clé d'identification de chaque groupe.• la seconde partie présente le répertoire des bryophytes. Celui-ci permet à l'utilisateur de vérifier ses identifications. Il se compose d'une fiche descriptive illustrée pour chaque espèce. Dans ce répertoire figurent les espèces contributives à l'Indice Biologique Macrophytique en Rivière (I.B.M.R.), ainsi que les plus communes ou susceptibles de confusions avec ces espèces contributives pouvant être rencontrées lors de l'application de cet indice.• l'explication des termes techniques utilisés est présentée dans une troisième partie sous la forme d'un glossaire illustré de schémas et de dessins. Enfin, un complément sur les clés d'identification des bryophytes aquatiques mis à jour, vient d'être ajouté à ce guide.	<p>Résumé (EN) :</p>
<p>Mots clés (FR) :</p> <p>Guide, Bryophytes, sphaigne, identification, clef d'identification, indice macrophytique, indice I.B.M.R., qualité de l'eau</p>	<p>Mots-clés (EN) :</p>
<p>Référencement géographique :</p> <p>- référentiel administratif INSEE</p>	

(commune, département, région) - référentiels eaux (BDCARTHAGE, BDRHF, DCE)	
N° d'identification (éventuellement attribué par le producteur de l'étude) :	
N° du dossier d'aide :	
Cote documentaire (affectée par le service documentation) :	P 30513
Etude commandée par (maître d'ouvrage) :	Agence de l'eau Adour-Garonne 90, rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 38
Etude réalisée par (maître d'œuvre) :	INRA-AGROCAMPUS de Rennes, Museum National d'Histoire Naturelle de Paris, Agence de l'eau Adour-Garonne
Contact technique pour cette étude (coordonnées : nom, prénom, tél., courriel) :	Agence de l'eau Adour-Garonne Jean-Pierre REBILLARD Chef du Service Connaissance et Valorisation D C S I 90, rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 35 Courriel : jean-pierre.rebillard@eau-adour-garonne.fr
Organisme diffuseur de la notice bibliographique (base documentaire) :	Agence de l'eau Adour-Garonne 90, rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 38 Site internet : www.eau-adour-garonne.fr
Organisme diffuseur de l'étude :	Agence de l'eau Adour-Garonne 90, rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 38 Site internet : www.eau-adour-garonne.fr

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES DOCUMENTS A FOURNIR A L'AGENCE

Le rapport d'étude à fournir devra comprendre un résumé de l'étude selon le format ci-dessus.

Une version électronique de ces documents sera également transmise à l'Agence selon les caractéristiques suivantes :

- Au minimum un fichier numérique (ou un cdrom) au format PDF du rapport définitif et de ses annexes,
- La fiche résumé (résumé si possible en version bilingue français et anglais) en format numérique,
- Une synthèse de l'étude au format numérique lorsque celle-ci est disponible, notamment dans le cas où l'étude n'est pas diffusable en ligne pour des raisons de confidentialité.

La version électronique de l'étude et de ses annexes éventuelles, sera constituée d'un ou de plusieurs fichiers organisés et explicitement nommés en fonction de leur contenu.

Les ou les fichiers seront fournis au format PDF en version web allégée (20 Mo au maximum recommandés)